Annexe au "bordereau d'enregistrement" pour les spécialités.

IMPORTANT: - un seul vin par annexe

- annexe à joindre au "bordereau d'enregistrement"



Nom du producteur :

Catégorie	Millésime	Cépage(s)	Désignation (AOC, mention, etc.)	Fûts de chêne (si oui, cocher)
Aromatiques	Vins ayant un caractère de type aromatique dominant (Muscat, Gewürztraminer, Riesling, etc)			
Structurés	Vins regroupant les spécialités blanches non-aromatiques (Chasselas dont la fermentation malolactique est partiellement ou non réalisée, Chardonnay, Pinot blanc, etc)			
				Ш
Doux	Vins ayant des sucres résiduels à mettre dans la catégorie correspondante.			
10-50 g/l				
51-100 g/l				
>100 g/l				

Signature:....

180813 Annexe pour spécialitées, saisie manuscrite.xlsx